

2025/31/03/07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 31 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq à quinze heures, le trente et un mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé (arrivé à 15H30), HENRY Catherine, LE GOFF Jeannine, ROYANT Helen, LE FUR Annick, MOIZAN Anne-Marie, GOUJARD Laurine, GUEGUEN Annick, LE FUR Françoise formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)(s) excusé (e)(s) : ULLIAC Morgane, BAUDET Dannie

Absent : KERSULEC Louis

Procuration(s) : BAUDET Dannie à ROYANT Helen

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Françoise LE FUR a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 18/03/2025

Convocation affichée le : 18/03/2025

Date d'un ordre du jour complémentaire et affichage : 25/03/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 12

Présents : 9

Procuration (s) : 1

Reçu en Préfecture de VANNES le 8/04/2025

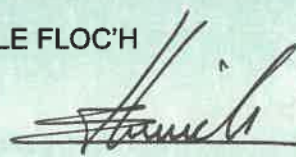
Publié ou notifié le 10/04/2025

Certifié exécutoire le 10/04/2025

A GOURIN, le 10/04/2025

Le Président,

Hervé LE FLOC'H



7- SAD – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2024

Monsieur le Président invite le Conseil d'Administration a délibéré sur la proposition d'affectation des résultats de l'exercice budgétaire 2024 ci-après :

					Pour information	
	RESULTAT CA 2023	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT CA 2024 (c/1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	CHIFFRES À PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT	Restes à réaliser RAR 2024	Solde des RAR 2024
INVEST	4 672,03 €		527,58 €	5 199,61 €	Dépenses 0,00 € Recettes 0,00 €	0,00 €
FONCT	124 121,27 €		-60 895,31 €	63 225,96 €		

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	63 225,96 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	63 225,96 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	-€ 63 225,96 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024 Excédent à reporter (en Recette de Fonctionnement ligne 002)	63 225,96 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Au moyen d'un vote à main levée, à l'UNANIMITÉ, donne un avis favorable à cette proposition.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 31 mars 2025

Le Président

Hervé LE FLOC'H



La secrétaire de séance,

Françoise LE FUR